

Programme de formation

Mobiliser des bénévoles : outils et bonnes pratiques

But de la formation

Cette formation a pour but d'aider les associations à comprendre les ressorts et motivations de l'engagement bénévole et de les aider à développer de bonnes pratiques pour mobiliser des bénévoles.

Compétences visées

1. Appréhender les motivations et ressorts de l'engagement
2. Identifier les freins et facilitateurs de l'engagement bénévoles dans son association
3. S'approprier des outils et/ou des pratiques pour faciliter la mobilisation de bénévoles

Pré-requis

Aucun

Liste des référents

Référent administratif : Madame SEVERINE ROLIN

Référent pédagogique : Monsieur FRANCOIS CAUCHY

Référent handicap : Madame SEVERINE ROLIN

Type de public

Bénévoles, volontaires, salarié.e.s d'associations ou porteur.se.s de projets

Équipements nécessaires

Aucun

Moyens pédagogiques

Salle de formation : tableau blanc ou paperboard

Supports papiers et numériques

Ordinateur portable et vidéoprojecteur

Sanction de la formation

A la fin de la formation, un bilan permettra une évaluation avec les participant.e.s. Les critères utilisés seront l'acquisition d'outils et les applications concrètes envisagées. Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire de la prestation.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques
Animation participative
Illustration par des exemples concrets
Echanges entre les participants

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

- Accueil, présentations et attentes
- Définition et état des lieux du bénévolat : grandes dynamiques et évolutions du bénévolat
- Motivations et ressorts de l'engagement
- Outils et bonnes pratiques pour mobiliser des bénévoles
- Retours et échanges : vers une mise en place concrète de certains outils dans sa structure
- Temps d'évaluation individuelle

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur

tarif par jour par personne

350€/jour

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

Entre 1 et 6 mois

Date de mise à jour

20/12/23

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViAsso Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Séverine, notre « référente handicap » au 07 57 18 98 85 ou par mail : contact@viasso-occitanie-formation.org